



UNAF
ISÈRE

Votre lettre
Du 13 au 20 Octobre 2016
hebdomadaire

Union Nationale des Arbitres de Football

Section départementale de l'Isère

SOMMAIRE

- Portrait : Mohamed BENATTOU p.2
- Rappel Tournoi AUVERGNE RHONE ALPES p.3
- Organisation de votre section départementale p.4
- L'UNAF Isère, j'adhère p.5
- Adhésions et courriers reçus p.5
- Conduite à tenir en cas d'agression p.6

Contact

E-mail : unaf38@hotmail.com

Adresse : 2 Bis rue Pierre de Coubertin
38360 Sassenage



UNAF
ISÈRE

"Depuis ce jour je suis UNAFiste, environ 25 ans."

Cette semaine, rencontre avec Mohamed BENATTOU, Président Délégué et Vice Président en charge du juridique.

Avant de revenir sur ta carrière d'arbitre, peux-tu te présenter ?



Je suis né le 4 mai 1948. J'ai travaillé sur la plate-forme chimique du Pont de Claix, jusqu'au début de l'année 2006. Depuis cette date, je suis retraité.

Pourquoi être devenu arbitre ?

Avant de devenir arbitre de football, j'ai joué au sein de l'équipe de Handball PSB à Besançon.

A mon arrivée à Grenoble, nous avons avec des amis décidés de créer le club de football Les Géant.

J'ai commencé l'arbitrage en 1978, j'avais donc 30 ans. Dans un premier temps, j'arbitrai des rencontres en tant que bénévole pour mon club, avant de réaliser le stage d'entrer dans l'arbitrage.

Par la suite j'ai joué au foot en équipe corporative avec l'usine Rhodia où je travaillais. Nous jouions en championnat régional. J'ai gardé de bons souvenirs des matchs de coupe de France, lors des déplacements à Paris, Reims, Strasbourg etc...

A quel niveau as tu été amené à arbitrer ?

Tout comme chaque arbitre, j'ai commencé à évoluer au plus bas niveau départementale, jusqu'à

arriver au niveau Excellence du district.

J'ai terminé en officiant en tant qu'arbitre assistant au sein de la Ligue Rhône-Alpes.

Peux-tu nous raconter ton meilleur souvenir en tant qu'arbitre ?

Mon meilleur souvenir en tant qu'arbitre, c'est lors d'un match de ligue à Lyon alors que j'étais désigné en tant qu'arbitre assistant, mon collègue désigné en tant que central n'a pas pu venir au match. J'ai ainsi dû prendre sa place afin d'arbitrer la rencontre. C'était vraiment était plaisant d'arbitrer un match d'Honneur Régional. C'est pour cette raison que cela reste mon meilleur souvenir en tant qu'arbitre.

Et en tant qu'adhérent à l'UNAF ?

L'UNAF c'est une histoire ancienne, c'est un ami Nourine, arbitre lui aussi, qui m'a demandé d'intégrer l'équipe de foot à condition d'adhérer à l'amicale.

Depuis ce jour je suis UNAFiste, environ 25 ans.

J'ai donc vu plusieurs personnes occuper le poste de président de l'UNAF Isère dont Raphaël Amar, Patrick Courtieu, Eric Douvilé, Luc Vagneux. Et maintenant Mario Martorama et Nicolas Tamborini.

Mes meilleurs souvenirs sont les différents tournois que j'ai eu la chance de disputer en tant que joueur. Mais surtout les matchs disputés contre nos rudes amis du Rhône !

Cette information est réservée aux adhérents de l'UNAF Isère à jour de cotisation pour la saison 2016-2017



Cher(e) ami(e) adhérent,

Nous venons par ce message personnel, te proposer de participer au grand tournoi de l'Amitié AUVERGNE RHÔNE ALPES qui se déroulera cette année dans notre département de l'Isère au mois de **Juin 2017** (*le lieu et la date, exact te seront communiqués très prochainement*).

Ce challenge rassemble une fois par an tous les arbitres, adhérents à l'UNAF, de notre région RHÔNE-ALPES. Cette année ce sera 11 sections départementales qui seront en compétitions pour participer à cette journée de rassemblement, d'amitiés, de solidarités et de festivités.

Cette édition à une saveur toute particulière, comme évoqué dans le début de notre propos, ce sera en terre Iséroise, « à la maison » que nous accueillerons toutes les équipes des départements de Rhône-Alpes et d'Auvergne.

Le principe de ce tournoi se déroule en une après-midi, sur un terrain en herbe, régie par les lois du jeu du football à 11.

Ainsi, nous venons solliciter ta participation pour porter haut les couleurs de l'UNAF ISERE à l'occasion de cette journée, en faisant partie de l'équipe de football de notre section départementale.

Pour que notre préparation physique et tactique se déroule dans les meilleures conditions, des matchs amicaux seront organisés dès ce mois de Novembre avec des clubs locaux, de football.

Nous te remercions pour ton retour à cet article (**avant le 31 octobre 2016**), afin de nous communiquer ton souhait de participer à cette grande aventure sportive.

Nous restons bien évidemment, à ton entière disposition si tu as des questions.

Personnes à contacter



Le Responsable du Pôle Sportif de l'UNAF ISERE

Pierrick LOUIS

Mail : pierricklouis38@gmail.com

Tél : 07 86 40 57 91



Le Co Président de l'UNAF ISERE

Mario MARTORANA

Mail : mariololo@hotmail.fr

Tél : 06 69 95 92 22

L'organisation de votre section départementale

Les membres élus / Mandat 2016 – 2020 :

Tous les membres du nouveau comité directeur de votre association sont à votre entière disposition pour :

- Une demande de renseignement
- Être à votre écoute
- Vous, faire découvrir l'UNAF
- Être votre soutien, un accompagnement
- Vous, inscrire à des animations
- A votre service...



PRÉSIDENT

Nicolas TAMBORINI
06 80 82 51 31



PRÉSIDENT

Mario MARTORANA
06 69 95 92 22



PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Mohammed BENATTOU
06 20 65 37 82



TRÉSORIER

Eric DOUVILLE
06 10 42 36 47



SECRÉTAIRE

Mathieu FERNANDES
06 13 53 39 18



SECRÉTAIRE ADJOINT

Bastien PETERLE
06 69 61 57 18



REPRÉSENTANT DES ARBITRES

José VELOSO
06 08 22 01 02



Animation

Georges HAGLI
06 64 78 60 93



Juridique

Mohammed BENATTOU
06 20 65 37 82



Partenaria

Ahmed ELAFANI
06 20 75 58 76



Communication

Thierry NAVARRO
06 03 19 91 03



Jeunes/Féminimes

Clément GENTIL
06 70 16 55 79



Nouveaux adhérents

Laurent SAINT ALBIN
06 15 74 99 77



Soutien à l'arbitrage

Farid KORBA
06 59 22 80 54



Relation avec les Clubs

Najib BOUJA
06 82 56 78 88



WebMaster

Jérémie BRUNO
06 41 76 47 62



Pôle sportif

Pierrick LOUIS
07 86 40 57 91



Pôle Féminin

Angelika ANNE
06 40 51 94 29



Conseil d'administration

- Thierry ANNE
- Béchir BEN MESSAOUD

Vice président délégué

Conseiller délégué à ...

Votre section départementale de l'Isère n'est pas seulement **un soutien juridique** (*paiement des frais d'avocat...*), elle est avant tout **une véritable famille sportive** rassemblant **tous les arbitres de football** en activité ou non.

Votre adhésion vous donne droit à des avantages incontournables.

Pour adhérer :

Il suffit de remplir **la fiche adhésion UNAF ISERE** : située sur le site du District de l'Isère de Football : rubrique « Arbitrage » – onglet « Documents » - onglet « UNAF 38 » et de la retourner à l'adresse suivante :

UNAF ISERE

District de l'Isère de Football
2 bis rue Pierre de Coubertin
38360 SASSENAGE

Et, joindre un chèque, à l'ordre de l'UNAF ISERE, correspondant à votre catégorie :

Catégorie	Cotisation
Très jeune arbitre (né(e) après le 01/01/2001)	Gratuit
Jeune arbitre (né(e) après le 01/01/1993)	25 Euros
Arbitre adulte	44 Euros
Honoraire ou sympathisant	30 Euros

Un reçu de paiement peut vous être envoyé sur demande pour votre club.

Adhésions et courriers reçus

Adhésions reçues :

Jean-Louis SOZET, Léo FARKAS, Stève LEROUX

Courrier reçus :

Mail de Jean-Luc RAMBERT s'excusant de son absence à l'AG UNAF Auvergne / Rhône-Alpes du 05/11.

En cas d'agressions (quel que soit la nature : menaces, coups...), après avoir respecté les formalités données par la CDA, prenez contact dès que possible avec votre président de CDA ou son président délégué, ainsi qu'avec l'un des co-présidents et le délégué juridique de la section départementale UNAF Isère.

Pour l'UNAF, cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné dès que possible, et surtout lors du dépôt de plainte ou toute autre démarche.

Prenez soin SVP de relever les coordonnées suivantes et de les laisser dans votre mallette d'arbitre :

- Co-Président de l'UNAF Isère :

Mario MARTORANA au 06-69-95-92-22

Nicolas TAMBORINI au 06-80-82-51-31

- Responsable Juridique :

Mohamed BENATTOU au 06-20-65-37-82

- **Ce slogan s'adresse :**

- aux présidents,
 - aux dirigeants de clubs,
 - aux joueurs,
 - et même aux spectateurs....

Arbitre Agressé = Football en Danger



- **Rappel :**

La loi du 23 octobre 2006 (plus connue sous le nom de "loi LAMOUR") stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

Rédacteur : Mathieu FERNANDES